ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 24694

Texte de la question

M. Jacques Domergue attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur les résultats de l'enquête publiée récemment sur les "parachutes dorés" des grands patrons du CAC 40 révélant que malgré la loi travail, emploi et pouvoir d'achat (TEPA) adoptée en août 2007, la transparence progresse mais n'incite pourtant pas à la modération ; au contraire la transparence aurait des effets pervers. Elle permettrait aux patrons de se caler progressivement sur les mieux dotés. Par conséquent, il lui demande s'il ne serait pas opportun d'instaurer des instruments fiscaux particuliers pour encadrer ces parachutes dorés.

Données clés

Auteur : M. Jacques Domergue
Circonscription : Hérault (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 24694
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Emploi
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4826
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)